



HAUTE AUTORITÉ
POUR LA TRANSPARENCE
DE LA VIE PUBLIQUE

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

en qualité de

N O M : BAYOU

P R E N O M : Julien

- Date de nomination ou d'entrée en fonctions :** ... / ... /
- Date de renouvellement ou de fin de fonctions :** ... / ... / ... 13 décembre 2015

Indications générales

- 1) En vertu de l'article 2 de la loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013 susvisée, constitue un conflit d'intérêts toute situation d'interférence entre un intérêt public et des intérêts publics ou privés qui est de nature à influencer ou à paraître influencer l'exercice indépendant, impartial et objectif d'une fonction.
- 2) En vertu du I de l'article 4 et du I de l'article 11 de la même loi, la déclaration d'intérêts, qui vise à prévenir la survenance des conflits d'intérêts porte sur les intérêts détenus à la date d'élection et dans les cinq années précédant cette date. La déclaration précise le montant des rémunérations, indemnités ou gratifications perçues au titre des éléments mentionnés aux 1° à 5° et 8° de la présente déclaration.
- 3) La mention "néant" doit être portée dans les rubriques non remplies.
- 4) La déclaration doit être signée personnellement et chaque page paraphée.

Renseignements personnels :**Année de naissance :** 1980**Profession :** Employé**Adresse à utiliser pour le courrier :** Conseil régional Ile de France - Groupe EELVA
57 rue de Babylone 75007 Paris**Coordonnées téléphoniques :** 06 20 21 10 53**Mail à utiliser pour le courriel :** julienbayou@gmail.com

*

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination :

Description de l'activité professionnelle	Rémunération ou gratification perçue
Néant	

2° Les activités professionnelles ayant donné lieu à rémunération ou gratification exercées au cours des cinq dernières années :

Description de l'activité professionnelle	Rémunération ou gratification perçue
Chargé de campagnes Avaaz 05/2012 - 03/2014 Chargé de mobilisation pendant la campagne présidentielle d'Eva Joly 08/2011 - 04/2012 Chargé de campagne ONG Coordination SUD 05/2005 - 11/2008	Variable, environ 2500 euros par mois <2000 euros par mois environ 2000 euros par mois

3° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq dernières années :

Identification de l'employeur ou de la structure sociale d'emploi	Description de l'activité professionnelle	Rémunération ou gratification perçue
Néant		

4° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination ou lors des cinq dernières années :

Identification de l'organisme public ou privé ou de la société	Description de l'activité	Rémunération ou gratification perçue
Centre Francilien de l'Innovation	Président (au titre du Conseil régional)	0 euros
La Fonderie	Administrateur (au titre du Conseil régional)	0 euros
L'Atelier	Administrateur (au titre du conseil régional)	0 euros
SCOP Primault Bayou	Conseil en communication (gérant)	activité en sommeil depuis fin 2009

5° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination :

Identification de la société	Evaluation de la participation financière	Rémunération ou gratification perçue
SCOP Primault-Bayou	2500€ (soit la moitié du capital social)	Activité en sommeil depuis fin 2009
SCIC Altermondes	<1000€	0 euros
Enercoop	< 1000 €	0 euros
Energie Partagée	<1000 €	0 euros
Natixis	6 actions	
Société Générale	3 actions	
Technicolor	1 action	
Vinci	1 action	

6° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin :

Identification du conjoint, du partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou du concubin	Description de l'activité professionnelle
Néant	

7° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts :

Identification de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Associations : Espace Public Numérique du 3ème Bail à Part - Tremplin pour le logement Notre affaire à tous Halte à l'obsolescence programmée Powerfoule.org	Président jusqu'à décembre 2015, désormais administrateur Président (bénévole) membre fondateur, administrateur membre fondateur, administrateur membre fondateur

8° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination :

Identification des fonctions et mandats électifs	Date de début et de fin de fonction et mandats électifs	Rémunérations, indemnités ou gratifications perçues
Néant		

9° Observations.

Investi auprès de multiples collectifs militants aux structures informelles, dont Jeudi-Noir, Génération-Précaire, Sauvons les riches et autres collectifs thématiques, pérennes ou ponctuels.

Il est enfin rappelé que le code pénal punit d'une peine de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende le fait d'omettre de déclarer une partie substantielle de son patrimoine ou de fournir une évaluation mensongère de son patrimoine, et d'une peine d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende le fait de ne pas communiquer les informations et pièces utiles à l'exercice de la mission de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique.

Peuvent être prononcées, à titre complémentaire de la première de ces peines l'interdiction des droits civiques selon les modalités prévues aux articles 131-26 et 131-26-1 du code pénal, ainsi que l'interdiction d'exercer une fonction publique selon les modalités prévues à l'article 131-27 du même code.

Je soussigné : Julien BAYOU

certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration ;

Fait le 19 janvier 2016

Signature :

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'J' and 'B' intertwined, with a horizontal line crossing through them.